

Bâle, le 8 juillet 2020

Communiqué de presse

L'ASFP publie des directives relatives à la maintenance des plateformes de travail

Il est avéré que les plateformes de travail sont environ trois fois plus efficaces que les échafaudages, et surtout bien plus sûres. La maintenance et l'entretien professionnels de ces outils modernes en constituent cependant un maillon absolument essentiel. L'Association suisse des fournisseurs de plateformes de travail (AFSP) a de ce fait publié des instructions relatives à la maintenance des plateformes.

Les entreprises membres de l'AFSP accordent une priorité absolue à la sécurité des utilisateurs et des tiers lors des opérations utilisant des plateformes de travail. L'Association se mobilise donc elle aussi énormément dans ce domaine, en formulant notamment des recommandations et des instructions. Récemment, l'Association a ainsi publié des directives concernant la maintenance des plateformes de travail.

La sûreté d'utilisation des plateformes de travail dépend de manière décisive de leur maintenance. Toutes les pièces de la plateforme de travail, notamment ses dispositifs de sécurité, doivent toujours fonctionner parfaitement. Le fait de négliger les travaux réguliers de maintenance et d'entretien peut provoquer de graves accidents.

Des mesures complètes sont donc indiquées pour pouvoir garantir à tout moment la sécurité des plateformes de travail. Il est nécessaire de vérifier régulièrement l'absence de dommages par vieillissement, usure et corrosion ainsi que d'endommagements causés par le fonctionnement courant ou des influences externes sur la plateforme de travail. La maintenance et la réparation des pièces doivent obligatoirement être effectuées par un personnel qualifié et spécialement formé, et ce, conformément aux directives du fabricant.

Les contrôles de sécurité douteux ne sont pas considérés comme une révision annuelle ; ils ne sont en aucun cas conformes aux exigences du fabricant, ni au label de qualité de l'AFSP.

Les directives sont mises en ligne sur le site de l'AFSP : <http://www.verbandvsaa.ch/documents/>

Complément d'information :

Eric Hunziker
Président de l'AFSP
044 818 80 01
ehunziker@maltech.ch